Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 73 (1981)
Heft: 7-8

Artikel: Protection de l'environnement
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-386072

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Protection de l'environnement

Une affaire rentable

Les activités de formation professionnelle et de perfectionnement des cadres dirigeants, organisées par le BIT partout dans le monde, ont maintenant acquis une nouvelle dimension qui tient compte de la protection de l'environnement.
Même si la plupart des cadres dirigeants des grandes entreprises sont parfaitement conscients du fait qu'ils devront inéluctablement prendre des mesures pour protéger l'environnement des pollutions industrielles, il en est certains – et cela se comprend dans le climat économique actuel de récession et de baisse sensible des bénéfices – qui rechignent à se lancer dans une politique antipollution.
Dans les pays en développement, où l'accès à l'information technique et aux services de conseillers est souvent difficile et fort coûteux, les dirigeants des entreprises ne voient pas toujours les conséquences de la transformation de leurs divers procédés et modes d'exploitation afin qu'ils deviennent inoffensifs pour l'environnement.
Avec l'appui financier du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Service du perfectionnement des cadres dirigeants du BIT a lancé un projet destiné à aplanir ces obstacles et à montrer aux cadres dirigeants comment accomplir leur travail en tenant dûment compte de l'environnement, et peut-être même comment en retirer bénéfice.
*M. Michael Royston *, consultant spécial auprès du BIT pour ce projet, montre dans l'article qui suit que la pollution est essentiellement un gaspillage et porte atteinte non seulement à l'environnement mais aussi à la croissance même des entreprises.*

Lorsqu'en 1974 le Japon a connu une crise économique, par suite de l'augmentation du coût de l'énergie, il n'a pas pour autant mis un frein à sa politique de protection de l'environnement. Bien au contraire, il a fait adopter certaines des normes les plus strictes en matière de lutte antipollution qui aient jamais été appliquées dans aucun pays du monde, ce qui a poussé l'industrie japonaise à rechercher de nouvelles techniques et à moderniser ses vieilles usines, sources de pollution et de gaspillage.
Le résultat, c'est qu'au Japon l'environnement est maintenant à peu près propre, que les techniques japonaises de lutte contre la pollution se vendent partout dans le monde et que l'industrie de ce pays est moins polluante, plus efficace et plus compétitive que celle de nombre de pays industrialisés.

* M. Royston est professeur de technologie et d'écologie au Centre d'études de gestion internationale à Genève, Suisse.

La pollution n'est que gaspillage

Au niveau des entreprises même, voici cinq ans, la *Minnesota Mining and Manufacturing Company* a lancé et mis en pratique le slogan suivant: «La prévention de la pollution est payante», à la suite de quoi, en 1979, dans les seuls Etats-Unis, les activités de lutte antipollution ont permis d'économiser 20 millions de dollars, au lieu de coûter de l'argent. Comment cela est-il possible? C'est que la pollution n'est que le résultat d'un gaspillage: gaspillage d'eau, d'énergie, de matières premières, de produits et de sous-produits et, surtout, gaspillage d'argent.
Dans d'autres pays également, les activités de lutte contre la pollution rapportent des liquidités:
En Suisse, *Ciba-Geigy,* le complexe chimique de Bâle, a pu, au prix de dépenses d'équipement relativement modestes, éliminer jusqu'à 50 % de la pollution causée par son exploitation et économiser ainsi quelque 400 000 dollars par an.
En République fédérale d'Allemagne, *Reffelmann Metallverarbeitung AG* a récupéré les alcools utilisés pour la galvanoplastie et a ainsi pu réaliser un bénéfice de 40 % sur ceux-ci. *ENKA-Glanzstoff AG* augmente ses marges bénéficiaires de 30 % en récupérant le zinc provenant de ses usines de rayonne.
Au Royaume-Uni, la compagnie *North British Distilleries,* près d'Edimbourg, a transformé les résidus de sa distillation en aliments nutritifs pour les animaux et a ainsi atteint un rendement annuel de plus de 100 % pour ses investissements. La société *Tomatin,* une autre distillerie située en Ecosse, se livre à l'élevage d'anguilles dans ses eaux chaudes usées, pour une valeur de 6 millions de dollars. Une usine du groupe *Imperial Chemical Industries* économise 600 000 dollars par an, en triant puis en brûlant ses déchets.
Dans le secteur de l'industrie chimique, l'Union soviétique procède couramment, dans une usine d'ammoniaque, à la conversion de l'énergie et au recyclage de l'eau pour réduire les coûts de 40 à 50 dollars par tonne.
68 % des sociétés françaises qui se sont tournées vers des techniques propres ont enregistré des coûts de production inférieurs à ceux qu'elles avaient auparavant, lorsqu'elles utilisaient des procédés polluants.

Un nouveau domaine d'activité économique

Si cette manière positive d'aborder la protection de l'environnement peut aider les entreprises à maintenir leurs bénéfices, elle peut également les aider à croître. Aux Etats-Unis, l'année passée, l'écologie a représenté une affaire de 50 milliards de dollars, affaire qui croît au rythme de 20 % par an. Ce nouveau domaine commercial a entraîné à sa suite une kyrielle de nouvelles activités économiques. En République fédérale d'Allemagne, plus de 200 nouvelles sociétés ont récemment été créées dans le seul but de fournir des produits et des services destinés à la protection de l'environnement.

La Suède a créé des sociétés qui sont devenues les premiers fournisseurs mondiaux d'équipement, de produits chimiques et de technologie de pointe pour la lutte antipollution. Par exemple, une société qui s'occupait auparavant uniquement de conditionnement a diversifié ses activités pour s'intéresser au secteur du recyclage et elle a doublé son chiffre d'affaires qui est passé à 500 millions de dollars.
Si une société considère les questions économiques dans une optique écologique et replace les problèmes d'environnement dans un contexte économique, la prévention de la pollution peut alors devenir une affaire rentable par rapport à trois objectifs qui intéressent les sociétés. En concentrant ses efforts sur le non-gaspillage et sur la rentabilité de son exploitation, l'entreprise peut accroître ses bénéfices. En cherchant de nouveaux domaines où créer des produits et des services, elle peut croître. Enfin, en évitant les conflits ayant trait aux projets noveaux, et en les faisant accepter sans jamais perdre de vue les nouvelles valeurs écologiques, elle peut accroître ses chances de survie.

La méthode du BIT

Afin que chaque cadre dirigeant saisisse bien quelles peuvent être les conséquences de ses décisions sur l'environnement et comment celles-ci peuvent être écologiquement orientées, le projet du BIT prévoit d'introduire, dans tous les cours fondamentaux des programmes de perfectionnement des cadres dirigeants, des modules comprenant un fort apport écologique. En outre, ce qui est peut-être le plus important, le projet vise à montrer que la protection de l'environnement fait partie intégrante de toute tâche de l'entreprise.
La première série de modules ainsi conçus est actuellement testée aux Philippines et les résultats semblent positifs. On espère que la phase suivante comprendra une plus grande diffusion des modules dans d'autres pays en développement, ainsi que la création de nouveaux modules.